



**Atelier °10 : Ouverture du jardin**

**Un jardin partagé à Auzeville**

**Samedi 28 Mars 2026**



SiCoval



# PRÉSENTATION DE LA SÉANCE



Date : Samedi 28 Mars 14h

Lieu : Jardin partagé

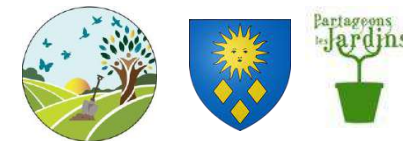
## Participants :

- **Habitants (25)** : Chrystel, Laurence, Denis, Mickael, Christine, Guilhem, Teddy, Guy, Claire, Laura, Romain, Katia, Nadia, Hadj, Susanne, Marie-Thérèse, Sujit et sa compagne, Amed, Joël, Céline, Amel, Anne, Antoine
- **Partageons les jardins (1)** : Alexandre Daussin, Jeanne

## **Objectifs :**

1. Délimiter les parcelles
2. Faire le tirage au sort et la distribution (adhésions)
3. Faire le chemin en broyat
4. Poser les boitiers à code

# INTRODUCTION



Et voilà ! Le projet initié avec les habitants en mai 2024, après 1 réunion publique, 5 réunions de concertations et une dizaine d'ateliers, nous voilà à l'ouverture du jardin ! Et finalement ce n'est que le début de l'aventure. Merci à toutes les personnes mobilisées depuis presque 2 ans pour créer et mettre en œuvre ce projet collectif.

## Les dernières nouvelles du projet :

- La clôture devra être installée par le groupe en chantier collectif. Il s'agit de piquets d'acacias à enfoncer (un tous les 5m) et 3 fils électrifiés pour empêcher l'accès aux sangliers et chevreuils.
- Beaucoup de BRF a été livré pour faire les allées en broyat ! Youpi !
- Il reste du compost à disposition pour enrichir vos parcelles. Bravo pour l'épandage collectif qui a été fait !
- Il va falloir semer les espaces non cultivés (voir plan des espaces ci-après) avec de la prairie fleurie ou des engrais verts
- Pour le compteur d'eau potable et d'eau brute, la mairie initie les démarches avec le Sicoval. Des pièces vous seront demandées pour finaliser le contrat. La consommation sera à la charge de l'association. Le système de pompage des eaux de récupération ne sera pas fonctionnel tout de suite car la mise en service est liée aux travaux du lotissement.



Le métrage linéaire de la clôture  
= 170m pour protéger tous les  
espaces cultivés





## Quelques précisions sur le fonctionnement de la parcelle collective :

Les adhérents ont plusieurs options : prendre une parcelle individuelle, prendre une parcelle collective ou les deux.

L'objectif de la parcelle collective est de s'organiser pour cultiver ensemble cette parcelle et partager les récoltes.

Dans le bulletin d'adhésion la cotisation est de 15€ annuel par foyer pour participer à la parcelle collective.

Cette somme permet à l'association d'assurer les charges (consommation d'eau, frais d'assurance, banque, entretien).

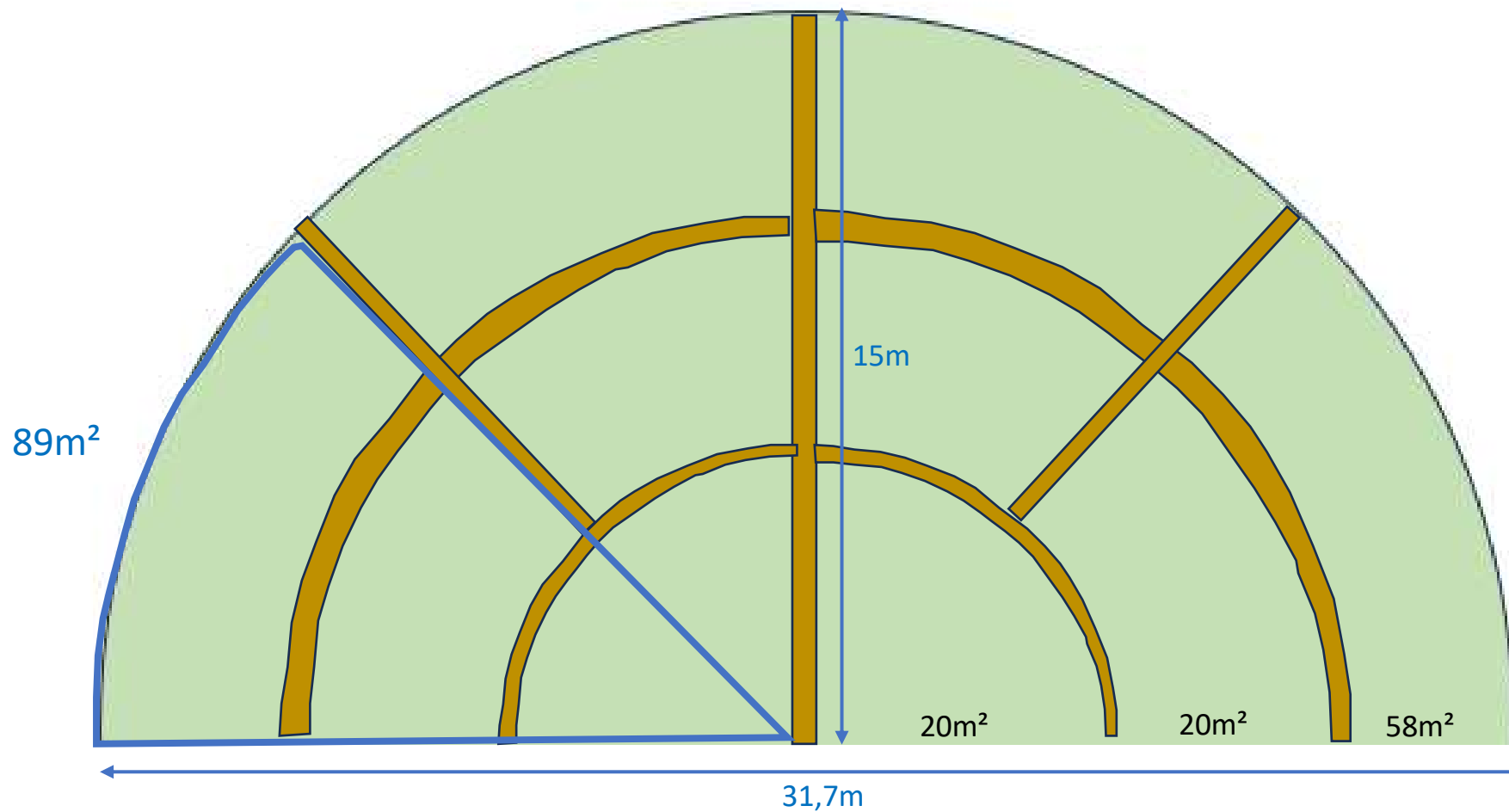
**Proposition** : sur la somme totale de 15€ réglée par chaque adhérent, l'association peut garder une part (par exemple 5€) pour les charges et peut composer une enveloppe avec le reste (par exemple 10€) afin que les adhérents du groupe parcelle collective puisse acheter semences et plants pour cultiver ce jardin collectif. Evidement tout ce que les adhérents veulent apporter comme dons de plants ou de graines pour contribuer au projet collectif viendra en plus de cette enveloppe. Sur les parcelles individuelles, chaque adhérent gère ses propres achats.

Pour info : Un groupe de discussion dédié à la parcelle collective a été ajouté sur la communauté de l'association « Les jardins d'Auz » afin de faciliter la communication entre les adhérents.

# INTRODUCTION



Nous n'avons pas eu le temps de délimiter la parcelle collective. C'est une mission à faire prochainement par le groupe « parcelle collective ».



# LA DÉLIMITATION



Une tâche et pas des moindres, a été de transposer dans la réalité le découpage réalisé en amont à partir du plan du jardin. C'est-à-dire délimiter avec des piquets et de la ficelle, d'abord la surface totale du rectangle dédié aux parcelles individuelles, puis le découpage de chaque parcelle à l'intérieur en prenant en compte les cheminements.

Evidemment on a des surprises dans la réalité et des ajustements à faire. Il a fallu reculer un peu à certains endroits pour réussir à avoir la surface désirée, ajuster les surfaces en fonction des chemins d'accès aux robinets, supprimer des parcelles inadaptées autour des abris de jardin...etc.

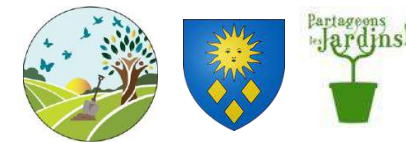
Et mesurer tous ensemble n'est pas aisé ! A force de dialogue et d'ajustements nous avons fini par réussir à avoir quelque chose de relativement fidèle et précis au plan d'origine. Bravo à toutes et tous pour votre persévérance lors de cette séance malgré un temps peu agréable...



# LA DÉLIMITATION



# LA DÉLIMITATION



Grâce à la zone de dépôt de matières, des professionnels du paysage ont pu déposer une grande quantité de broyat qui a été utilisé pour faire les allées dans la zone des parcelles individuelles afin que les usagers n'aient pas toujours pleins de terre sous la chaussure et pour limiter la repousse des adventices dans les chemins.

Selon la qualité du broyat, ce dernier pourra aussi servir dans les parcelles en paillage pour maintenir l'humidité dans le potager ou dans les espaces non cultivés pour limiter la repousse.

Bravo aux équipes brouettes pour tous les allers/retours. La délimitation plus le marquage des chemins permet de vraiment dessiner le jardin et lui donner vie dans la réalité.

# LE TIRAGE AU SORT ET LES ADHÉSIONS



Une fois le jardin entièrement délimité, nous avons pu procéder au tirage au sort des parcelles individuelles.

Il y avait 5 catégories en fonction de la surface souhaitée. Les personnes intéressées par une surface en particulier ont pioché au hasard le numéro de leur parcelle.

Cela permet une répartition équitable des parcelles. Charge à chacun d'aller discuter avec un voisin pour un éventuel échange si l'emplacement ne convient pas.

Une fois le tirage terminé, Chrystel de la commission accueil et adhésions a pu remplir les bulletins avec les adhérents.

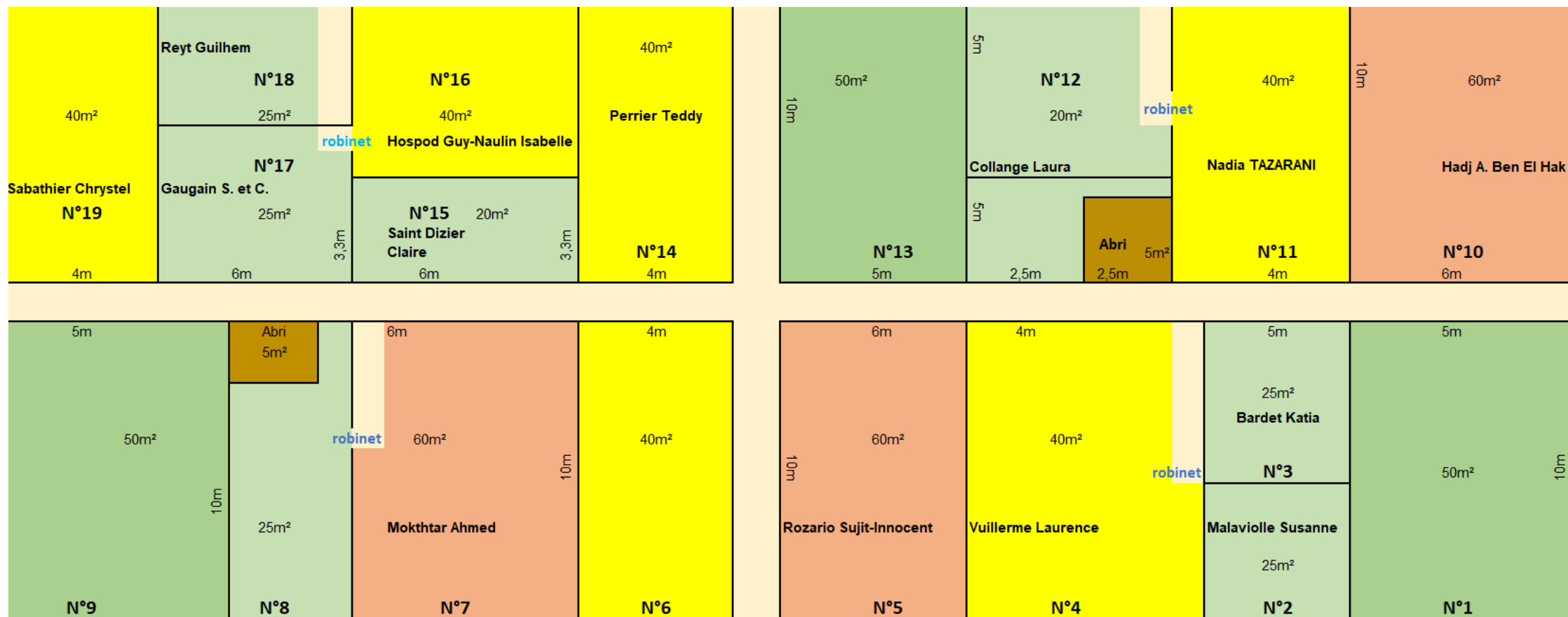
Le résultat de la répartition dans le plan ci après.



# LE TIRAGE AU SORT ET LES ADHÉSIONS

Suite à la séance d'ouverture du jardin, nous avons 14 parcelles individuelles occupées sur 19. Il faut ajouter 10 adhésions à la parcelle collective (certaines personnes ont adhéré aux deux). Cela fait donc **24 adhérents** actuellement et il y en a encore à venir...

Il reste 3 parcelles de 50m<sup>2</sup>, 1 parcelle de 40m<sup>2</sup>, 1 parcelle de 25m<sup>2</sup>. Et il reste suffisamment d'espace prêt à être cultivé qu'il faut encore délimiter pour avoir de nouvelles parcelles et éviter la liste d'attente.



# LE TIRAGE AU SORT ET LES ADHÉSIONS

Le montant actuel avec les adhésions permet à l'association d'avoir un budget de **675 euros** pour l'instant.

Ce montant va augmenter avec les adhésions à venir au printemps et tout au long de l'année.

Le CA de l'association devra organiser une **assemblée générale** prochainement pour présenter le budget réel de l'association suite à l'ouverture et les possibilités pour l'association en termes d'investissement notamment dans les outils de jardin.

Une fois les charges de l'année honorée (notamment assurance, frais bancaires et consommation d'eau) que reste t-il comme argent pour des outils de jardin, du mobilier, des équipements ?

Une proposition pourra être faite et un débat pour avoir lieu entre les membres afin que ces besoins soient décidés collectivement et que les référents qui ont la délégation puisse procéder aux achats.

Ci-contre, un budget prévisionnel imaginé l'année dernière pour avoir une idée des possibles.

DEPENSES		RECETTES			
			Nbre	€	Total
Eau	100 €	Adhésion individuelle	50	15 €	750 €
Ouverture du compteur		Adhésion asso			0 €
Électricité	0 €				
Assurance association + matériel	154 €	Cotisation m2	500	2,5 €	1 250 €
Franchise matérielle (si sinistre)	0 €	Cotisation jardin collectif	25	15	375 €
Banque	44 €				
Petits aménagements (Récupérateurs d'eau)	200 €	Subventions			500€
Achat parcelle collective (vitrine)	500 €	Mecénat			
Paille	200 €	Don			50€
Frais administratifs et communication	50 €				
Outils communs	1 500 €				
Animation, évènements	150 €				
<b>TOTAL</b>	<b>2 898 €</b>				<b>2 925 €</b>

<b>RECETTE - DEPENSE</b>	<b>27,00 €</b>
--------------------------	----------------

# INSTALLATION DES BOITIERS

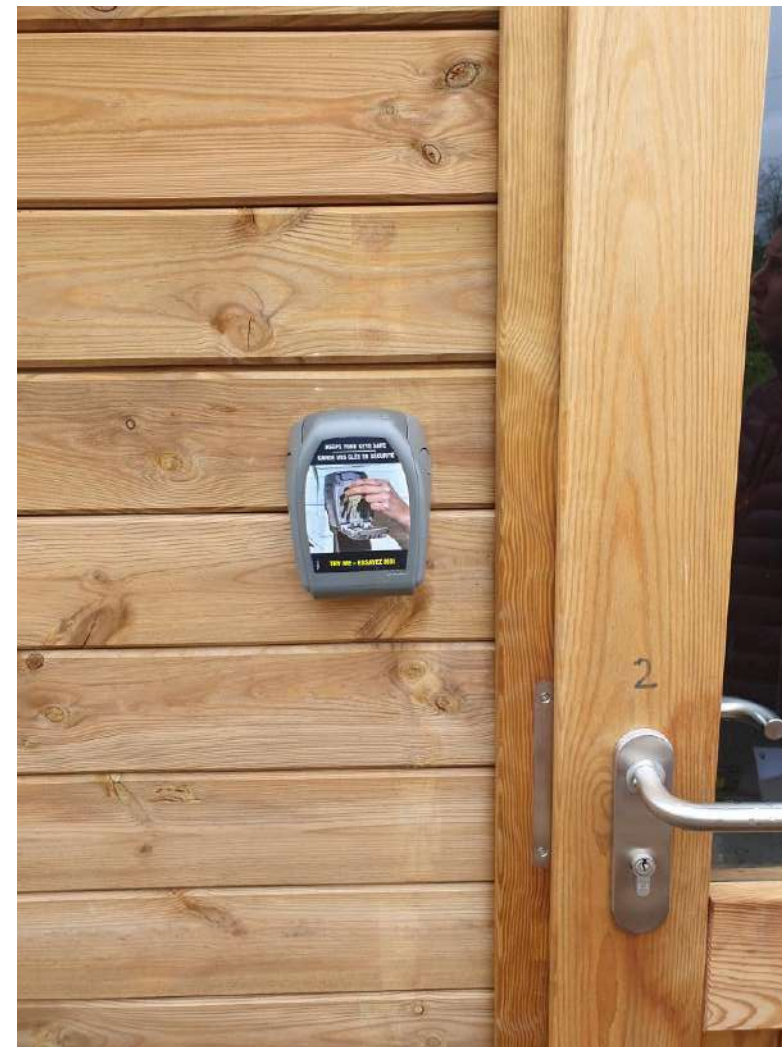


Les boitiers à code ont été installés par Joël et Denis avec un code pour chaque abri de jardin. Cela permet d'avoir une clef disponible pour que les adhérents puissent ouvrir et prendre ou ranger des outils en autonomie. Les codes seront donnés de façon confidentielle aux adhérents.

2 abris de jardin pour les parcelles individuelles :  
Il y a l'abri de jardin de l'entrée.  
L'abri de jardin du fond.

Et l'abri de jardin de la parcelle collective.

L'organisation est encore à finaliser concernant les clefs du bureau de l'association située sous le préau.



# LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Nous allons organiser le chantier de pose de la clôture 3 fils prochainement afin d'empêcher à des gros animaux comme les chevreuils et sangliers de venir sur les espaces cultivés. Cette clôture n'empêchera pas le passage de plus petits animaux : lapins, hérissons, rongeurs...

L'activité des jardiniers et jardinières sur site et les habitations du lotissement à venir vont dissuader un peu les animaux sauvages qui étaient de passage auparavant lorsque c'était un champ.

Nous vous tenons au courant pour la date de ce chantier, à bientôt et bon démarrage au jardin !

Pour toute question liée au projet de jardin, vous devez désormais communiquer avec les référents de l'association *Les jardins d'Auz* via le groupe de discussion What's app ou par mail : [lesjardinsdauz@gmail.com](mailto:lesjardinsdauz@gmail.com)

Retrouvez tous les comptes rendus et documents sur le projet sur le drive en accès libre : <https://drive.google.com/drive/folders/1rOwwcdnLqp1CUIcm5VIBzmTJJSxcKenv?usp=sharing>

